



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND
BULLETIN MUNICIPAL n° 335



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2024

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Laure PALLAUD, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michaël LAMBLA, Serge SEGUIN.

Absent excusé : Denis BONNEFOY donne procuration à Christophe BONNEFOY

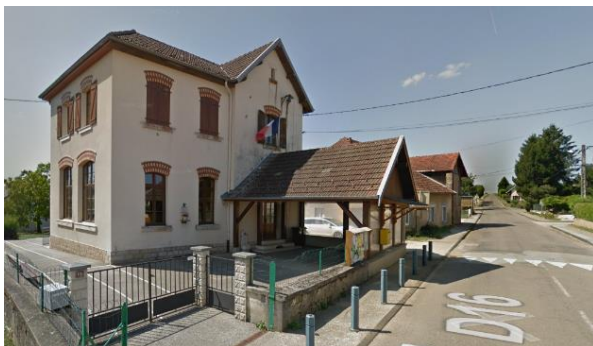
MOT DU MAIRE : Portes Ouvertes de la MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES à Cottier, le samedi 17 Février 2024 à 13h30 à 16h30

Au nom de notre Conseil Municipal et des trois Assistantes Maternelles, j'ai le plaisir de vous inviter aux **Portes Ouvertes de la MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES** dénommée « **MAM O'Papillons** » de MERCEY-COTTIER, le **samedi 17 Février 2024 à 13h30 à 16h30 au 13 rue Principale à COTTIER.**



Cette M.A.M sera gérée par trois Assistantes Maternelles : Gaëlle TARDEVET, Evelyne BARNES et Jennifer ROUSSIN qui ont accueilli leurs premiers enfants de 0 à 4 ans ce lundi 5 février.

Les enfants semblent ravis de cet espace dédié et leurs parents sont satisfaits de ce nouveau service qui vient en complément des assistantes maternelles qui sont sur notre commune.



Une exposition photos retracera les travaux entrepris par des **entreprises locales** et notre employé communal Thierry qui ont réalisé un travail remarquable et apprécié en un temps record de 4 mois.

Le coût global de cette **rénovation et de cet agrandissement de 160 m²** sur deux étages est d'environ 144 359 € TTC. Une aide importante va nous être octroyée par la CAF du Doubs (Caisse d'Allocations Familiales) et de l'Etat.

Vous pouvez diffuser cette information auprès de personnes qui seraient susceptibles d'être intéressées pour visiter ce nouveau service apporté aux parents de notre secteur.

Pour vous garer en toute sécurité, un parking est à votre disposition à 200 m, à la sortie de Cottier.

Le Maire Didier AUBRY

DELIBERATIONS

CONVENTION DE DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Monsieur le Maire, Didier AUBRY présente une convention annuelle de destruction de nids d'hyménoptères (frelons asiatiques, guêpes...). Celle-ci propose une tarification proportionnelle aux nombres d'habitants à 1.30 €/habitant, comprenant : Le déplacement, la destruction des nuisibles présents, l'enlèvement du nid (dans la mesure du possible), une séance d'information annuelle (public élu et public de la commune) en intersaison, de prévention, de conduite à tenir auprès des intervenants des collectivités concernées par une éventuelle rencontre avec de type d'individu. Soit pour notre commune 718.90 € HT annuel. Exposé entendu, le conseil municipal souhaite pouvoir avoir le prix d'une intervention, et mettre en concurrence avec une autre société. Il est demandé si une mutualisation au niveau de la communauté de communes du Val Marnaysien peut être possible. **Décision reportée.**

AMENAGEMENT EXTERIEUR CAFE RESTAURANT

Suite aux réunions avec le CAUE, Monsieur le Maire présente leur compte-rendu et la proposition d'aménagement des abords du café-restaurant avec une vue d'ensemble sur le cœur du village. La décision est reportée. Une proposition de nettoyage du terrain et d'aménagement extérieur est demandée à une entreprise locale.

AVENANT TEMPS DE TRAVAIL

Deux postes voient leurs temps de travail modifiés. Celui de la secrétaire qui passe de 20h à 18h et celui de notre agent technique qui passe de 3h à 5h25, suite à une augmentation du volume de travail. Le **Conseil municipal approuve à l'unanimité** les nouveaux temps de travail des postes.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE ATELIER MUNICIPAL

Point reporté

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES, CHAPITEAUX

Le **conseil municipal, après délibération et à l'unanimité ne souhaite pas modifier les tarifs** des locations.

Salle des fêtes : Uniquement aux habitants de la commune. DCM du 2 10 2020

	4 heures	1 jour, samedi ou dimanche, ou jour de semaine	Week-end, samedi et dimanche
Salle (rdc), sans cuisine	50 €	100 €	150 €
Salle (rdc), cuisine, vaisselle	60 €	160 €	260 €
Salle (rdc + 1 ^{er} étage), cuisine, vaisselle, sono			300 €
Chapiteaux : DCM 2 10 2020	Une journée		Un week-end
Un vitabri 3*4	20 €		30 €
Les 4 vitabris 3*4	60 €		90 €

Alambic : valable pour une journée de distillation entre 6h et 19h. DCM 10 07 2020 avec un forfait de 1500 litres. Au-delà le m3 entamé sera facturé 5 euros supplémentaires.

	Une journée
Aux habitants de la commune	15 €
Aux extérieurs de la commune	25 €

INFOS DIVERSES

PARTICIPEZ A L'ENQUÊTE MOBILITE DOUCE : VELO, MARCHÉ ...DU 1^{ER} Février AU 1^{ER} Mars

La Communauté de Communes du Val Marnaysien CCVM engage une réflexion visant à développer les mobilités douces sur le territoire. Didier AUBRY, délégué communautaire en charge de ce dossier œuvre et défend notre territoire.

Nous vous invitons à répondre à cette enquête. **Plus nous serons nombreux à indiquer notre volonté de faire que cette voie verte entre Marnay et Saint Vit passe par Mercey le Grand, plus nos chances de passage de cette voie sur notre commune sera retenue.**

Cette future voie cycliste permettrait de prendre le vélo en toute sécurité, pour relier Mercey à Cottier et jusqu'à Saint Vit et également pour aller à Lantenne.



Vous pouvez répondre en cliquant sur le lien <https://item-conseil.fr/enquete-vm-population/>

ou sur papier disponible à la mairie **AVANT LE 1^{ER} mars 2024.**

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez plus de renseignements.

LOGEMENT COMMUNAL libre au 1^{er} mars 2024

Type **F3** situé 5 rue de l'Eglise au 1^{er} étage avec **68 m²**.



Il comporte :

- *un **séjour cuisine** de 26 m² chauffage au sol
- ***deux chambres** de 12 et 12.8 m² avec chacune un grand placard (penderie et rangement)
- *une **salle de bains** de 5.6 m², un **WC** et une **entrée** et un **grand rangement**
- *un **balcon** (c'est le seul logement qui en possède un)
- *une **cave** individuelle
- *une **place de parking** numérotée
- *un **grand espace vert** derrière le bâtiment en commun avec les autres locataires

Chauffage électrique et **logement isolé** et en bon état.

Animaux non admis.

Son loyer est de **600 € par mois** et 30 € de provisions de charges (eau et communs).

Un mois de caution. Une personne cautionnaire.

Attestation d'assurance du logement.

Les personnes intéressées, peuvent prendre contact avec le Maire Didier AUBRY 06.72.57.95.91 (tous les jours)

ou 1^{ère} adjointe 06.80.83.80.36

ou le secrétariat de Mairie 03.81.58.24.52 (mardi de 8 h à 18 h).



RECENSEMENT DES 16 ANS

Tu as 16 ans. Tu es français ou as de double nationalité. Fais-toi recenser dans ta mairie, muni(e) de ton livret de famille et de ta Carte Nationale d'Identité ou de ton passeport. Ainsi tu seras convoqué(e) pour ta Journée Défense et Citoyenneté (JDC) 8 à 12 mois plus tard où tu obtiendras ton certificat de participation indispensable pour t'inscrire aux examens (CAP, BAC ...), Permis de conduire et Concours.

MISE EN VENTE DE L'ANCIEN BAR (210X80) et TIREUSE A BIERE : faire Offre

Bar avec colonne 3 robinets en assez bon état.

Faire offre sous enveloppe à déposer en mairie avant le jeudi 29 février 2024. Le bar et la tireuse trouveront acquéreurs au plus offrant. Ce matériel est stocké actuellement au sous-sol du futur café et visible si vous le souhaitez. Nous contacter si vous souhaitez des renseignements complémentaires.



REMISE DE PRIX VILLES ET VILLAGES FLEURIS à SANCEY le 8 février 2024 :

Le Maire Didier AUBRY était présent à la remise des prix des Villes et Villages fleuris organisés par le Comité du tourisme du Doubs. La commune a confirmé sa troisième fleur qui est une reconnaissance de tout le travail réalisé pour améliorer le fleurissement, favoriser le développement durable, aménager nos espaces, restaurer et mettre en valeur notre patrimoine.



AGENDA



Samedi 17 février de 13h30 à 16h30 à COTTIER : Portes ouvertes de la Maison d'Assistants Maternelles «MAM O'Papillons»

Vendredi 15 mars à 20h à la salle polyvalente : Pièce de théâtre « Le dîner »

Une sœur invite son frère. Avec le temps, les occasions sont rares de se retrouver. Elle, soprano solaire, lui, baryton lunaire, leurs deux voix résonnent encore au creuset de leur enfance. Au menu de ce dîner, trois personnages prépareront spécialement pour vous, une fantaisie musicale et théâtrale, nourricière et interpelante à souhait.

D'avance, bon appétit !

Soirée au chapeau pour un spectacle de très grande qualité !



Permanences de Mairie :

Lundi 8h - 12h30 ; Mardi de 8 h à 18 h ; Vendredi 8h - 12h.

03.81.58.24.52 mairie.mercey@orange.fr



Village Mercey le Grand Cottier ou www.merceylegrand.fr